



R.E.A.CH.

Registration, Evaluation, Authorisation
and restriction of Chemicals

Thy Marcinelle

R.E.A.CH. est un règlement de l'UE sur les produits chimiques et leur utilisation en toute sécurité. Il concerne l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction dans l'utilisation de substances chimiques.



Charleroi, 05.02.2018

Règlement (EC) n° 1907/2006 "REACH"

Cher client,

notre Société continue à suivre attentivement l'évolution du Règlement EC No. 1907/06 "REACH", ses futures modifications et compléments éventuels. Notre but est d'assurer la conformité à l'ensemble des exigences réglementaires, non seulement axée sur notre Société, mais aussi par rapport aux obligations se rapportant aux utilisateurs en aval de nos produits.

Comme mentionné antérieurement, nos aciers mis sur le marché tels que les billettes, les ronds à béton, le fil machine et le treillis soudé entrent dans la catégorie des articles contenant des substances qui ne sont pas destinées à être rejetées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation, ainsi que défini par le Règlement REACH.

Par conséquent, ceux-ci n'entrent pas dans le champ de l'enregistrement.

Notre société a procédé au pré-enregistrement du fer et des alliages contenus dans les fragments de fer, à titre de précaution et toujours sous recommandation de l'agence ECHA, pour pouvoir par la suite bénéficier de l'exemption reconnue en faveur des substances objet d'un processus de recyclage au sens de l'article 2.7.d du règlement. A ce jour aucune variation significative à ce sujet.

Quant à l'obligation imposée à l'Article 33 du Règlement, de communiquer des informations sur les substances contenues dans les articles, nous vous confirmons qu'aucune substance extrêmement préoccupante SVHC, figurant dans la Liste Candidate mise à jour le 05.02.2018 pour actualisation de l'Annexe XIV, avec une concentration > 0,1 % w/w sur l'article entier, n'est contenue dans nos aciers.

Notre Société surveillera l'évolution de cette Liste et vous communiquera toute donnée utile, le cas échéant.

Restant à votre entière disposition pour toute autre information complémentaire, nous vous prions d'agréer, cher Client, l'expression de nos cordiales salutations.

Thy Marcinelle S.A.



Thy Marcinelle S.A.

Rue de l'Acier
B-6000 Charleroi

RPM Charleroy - T.V.A. BE 0437. 347. 363
CBC Banque 198-0267262-40

Tel: +32 71 270111

Fax: +32 71 302412

Email: secretariat.tm@rivagroup.com

www.thy-marcinelle.com